Deuxième Année. — N° 96. *Bureau du Journal :* rue de la Mairie, 6. Samedi, 5 Avril 1862.

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant *franco* un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE TARN-ET-GARONNE :
Un an..... 16 fr
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES, 25 centimes la ligne
RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
10	Jeudi..	s. Macaire.	Cajarc, Puybrun.	P. Q. le 7 à 0 h. 23' du soir. P. L. le 14, à 3 h. 7' du soir.
11	Vend..	s. Léon.		D. Q. le 21, à 6 h. 12' du mat.
12	Sam...	s. Jules.	Castelnau. Catus, Limogne, Lavergne, St-Sozy.	N. L. le 28, à 11 h. 36' du soir.

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames. — Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.
Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, n° 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin..	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi.....	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir....	Brives (Gourdon).....	7 h. du m.
	Montauban, Caussade, Toulouse	7 h. du m.
	Castelnau-Montratier.....	7 h. du m.
10 heures du soir....	Figeac (Lalbenque, l'Aveyron).. Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque Cazals, St-Géry.....	6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 5 avril 1862.

BULLETIN

La nouvelle composition du ministère italien a été annoncée, le 31 mars, par le président du cabinet, à la chambre des députés de Turin.

Voici dans quel ordre : M. Rattazzi, président, l'intérieur; le général Durando, affaires étrangères; M. Conforti, justice; M. Matteucci, instruction publique. MM. Sella Pepoli, Petitti, Depretis, Persono conservent leurs portefeuilles. M. Ratazzi est chargé momentanément de la justice, en attendant que M. Conforti ait terminé quelques affaires particulières.

Les provinces napolitaines ne paraissent pas encore complètement pacifiées. Une dépêche de Turin, du 31 mars, rapporte « que 40 *brigands* ont été vus, à six mille de distance de la plage de Brindisi, s'acheminant vers la rade pour favoriser un débarquement qui devait avoir lieu dans cet endroit. Les troupes les poursuivent et la garde nationale surveille la côte. »

Ces bruits n'ont rien de sérieux ; nous en avons la preuve dans le refus d'un surcroît de forces que le gouvernement proposait au général La Marmora.

Un traité de commerce entre la France et la Prusse, vient d'être paraphé, à Berlin, par les plénipotentiaires français et les plénipotentiaires prussiens. Il est accompagné d'un traité de navigation, d'une convention pour les garanties réciproques de la propriété littéraire et artistique, et enfin d'un arrangement sur le service international des chemins de fer. La signature définitive sera apposée dans les premiers jours du mois de mai. A cette époque seulement on pourra avoir l'adhésion des états du Zellverein.

D'après le *Wanderer*, il a été notifié au cabinet autrichien, par voie diplomatique, qu'en vertu d'un décret du Sultan, l'importation d'armes et d'objets militaires en Turquie était prohibé.

L'école navale de Raguse va être réorganisée. François-Joseph a donné l'ordre d'en commencer les cours l'année scolaire prochaine.

La session extraordinaire du conseil d'état a été ouverte, le 26 mars, à Varsovie. Le discours prononcé à cette occasion par le lieutenant de l'Empereur, fait connaître les projets de loi qui seront soumis à cette auguste assemblée. — On parle de réviser le Code pénal et notamment de modifier dans un sens tout à fait libéral, les lois relatives aux crimes d'état.

La reine Victoria, désireuse de voir que l'ouverture de l'Exposition universelle, à Londres, ait le plus possible le caractère d'une grande fête nationale, ne pouvant y assister en personne, a désigné, pour la représenter, S. A. R. le duc de Cambridge et l'archevêque de Cantorbery. Les personnes royales et distinguées, les ambassadeurs et les ministres accrédités près la Grande-Bretagne, seront invités à prendre part à la cérémonie.

Une dépêche de Constantinople annonçait ces jours derniers la reddition de Nauplie, une autre dépêche de ce jour rapporte, au contraire, que la place est encore en état de résister pendant quatre mois au moins. La disposition de cette citadelle permet aux 150 insurgés qui s'y trouvent de tenir longtemps en échec les forces royales. La famine ou la défection pourraient seules en venir à bout.

Ce qu'il y a de certain, dans tous ces bruits contradictoires, c'est que les révoltés ne paraissent pas refuser un accommodement; seulement ils veulent traiter avec le roi lui-même. Ils demandent : la dissolution de la chambre, le renvoi des ministres, l'armement de la garde nationale et la désignation d'un successeur au Trône. Ces conditions sont dures, le gouvernement grec les acceptera-t-il?

La situation financière de l'empire ottoman, disent les dépêches, se présente sous le jour le plus favorable. Le rapport de Fuad-Pacha sur cette matière, a causé la plus grande satisfaction à Constantinople.

En Albanie, quatre villes ont été détruites par le fer et le feu, dit une dépêche de Raguse, en date du 2 avril. Les Turcs auraient été massacrés. On aurait épargné les Chrétiens.

Un nouvel engagement a eu lieu en Amérique. Les fédéraux se sont emparés de New-Burg. Le combat a duré quatre heures, et les confédérés se sont repliés sur Gosdelboroug, qu'ils ont tenté d'incendier. L'armée fédérale a pris cinquante canons et fait plus de deux cents prisonniers. On regarde comme imminente la reddition de la ville de Savannah. Toutes ses défaites ne semblent pas décourager les troupes séparatistes et surtout leur commandant en chef qui, s'adressant à ses soldats, dit : « Les fédéraux ont le » dessus; raison de plus pour que nous nous » acharnions encore davantage après eux. »

A. LAYTOU.

Paris, 4 avril. — Afin d'alléger les charges du Trésor, l'Empereur ordonne de réduire l'effectif de l'armée active de 22,000 hommes, de licencier les régiments 101 et 102 et de vendre 2,200 chevaux. (*Moniteur.*)

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Marseille, 3 avril.

Athènes, 28 mars. — Des échauffourées d'une nature exclusivement militaire ont éclaté dans les îles Naxos et Santoria. Ces mouvements ont avorté et les chefs se sont réfugiés aux îles Ioniennes.

La session des chambres grecques sera close le 31 mars. La chambre soutient le gouvernement et a voté à l'unanimité un crédit d'un million de drachmes pour couvrir les dépenses nécessitées par la révolte de Nauplie.

Depuis la dernière proposition d'amnistie, les révoltés de Nauplie se sont divisés en deux camps : les uns se sont emparés du fort supérieur qui domine la place (probablement la citadelle), les autres tiennent la ville, l'arsenal, le dépôt des approvisionnements et le fort inférieur.

Grivas, chef des révoltés, a décidé de ne pas se contenter d'une amnistie large, mais il veut l'oubli général et sans réserve pour tous les faits survenus depuis le 12 février, de manière à couvrir toutes les personnes compromises, à quelque degré que ce soit. — Le gouvernement n'a pas consenti à de pareilles exigences.

Avant-hier, malgré la trève et croyant surprendre les royaux, les révoltés ont tiré sur le camp, avec toutes leurs batteries.

Le gouvernement prend des mesures extrêmes pour mettre fin à la révolte.

Marseille, 3 avril.

Les journaux d'Athènes du 27 mars annoncent l'avortement des tentatives sur Naxos et Santorin. Ils ajoutent que lorsqu'on apprit la dispersion des insurgés de Syra, quatre vapeurs avec de la gendarmerie furent chargés de surveiller les côtes du Péloponnèse et de l'Argolide.

De nouvelles arrestations ont eu lieu, notamment celle d'un avocat grec à Constantinople qui avait tenté de renverser le drapeau de la légation hellénique.

Constantinople, 25 mars. — Le sultan, sur les observations du grand-vizir, a renoncé à continuer la construction des palais de Tchevagan. Il a envoyé un cadeau de 125,000 fr. au grand-vizir sur sa cassette particulière.

La conférence des ambassadeurs se dispose à demander à la Porte de reconnaître le droit de propriété des Européens.

Marseille, 3 avril.

Constantinople, 25 mars. — Hier soir, le rapport de Fuad-Pacha au Sultan sur la situation financière de l'empire et les mesures à prendre pour rétablir l'équilibre des budgets a été publié et a causé la plus heureuse satisfaction. Les recettes y dépassent les dépenses de 22 millions et demi de francs. Cette satisfaction s'est encore accrue par la nouvelle que l'émission de l'emprunt turc à Londres s'était faite dans les conditions les plus favorables. L'enquête sur la rencontre qui a eu lieu dans la mer de Marmara, dans la nuit du 20 mars, entre la *Laconia* et la *Colchide*, est commencée, et il en résulte déjà que les torts sont du côté du vapeur anglais. On dit qu'il y aura procès au civil et au criminel. Une dépêche télégraphique de Mostar, 21 mars, annonce que, près de la tour Luca, à Zubli, les Albanais ont battu le reste des insurgés, et qu'Omer-Pacha y a fait

---

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
du 5 avril 1862.

N° 4.

FAUTE DE CONFIANCE (*)

III

(Suite.)

— Bonjour, ma chère tante ! s'écria-t-il en portant respectueusement à ses lèvres la main qu'elle lui tendait; je ne me présente pas trop tôt, n'est-ce pas? Je ne viens pas troubler votre repos? Martin m'a dit, à ma descente de voiture, que vous aviez été indisposée hier.

— C'est vrai, mais je suis remise, répondit-elle en l'invitant du geste à prendre place, et vous arrivez à propos comme pour fêter ma guérison. Mon mari et Paula ne sont revenus qu'hier.

— Je le sais, avec le comte Kielsky. Je l'ai appris à Heidelberg.

— En effet, Gustave a fait sa connaissance aux eaux, et ces messieurs se sont plu tout de suite.

— Ces messieurs seulement? On prétendait que Paula ne voyait pas de trop mauvais œil les hommages du Polonais.

— Je l'ignore ; je ne les vois ensemble que depuis hier et je n'ai pas encore pu en juger; du reste, le comte me paraît aimable et spirituel; mon mari espère qu'il vous plaira, et vous savez que Paula est affable avec tout le monde.

— Pas trop avec moi pourtant, dit Alexandre d'un air presque sombre.

La comtesse feignit de n'avoir pas entendu.

— Elle fait un tour de parc avec Kielsky; si cela vous convient, nous y descendrons ensemble; peut-être y rencontrerons-nous également Gustave.

— Je connais, très-superficiellement, il est vrai, le comte Kielsky, répondit Alexandre en se levant; je l'ai rencontré à Hombourg l'année dernière. Mais, à parler franchement, je n'ai pas trouvé sa société si agréable; je vous suivrai pourtant avec plaisir, car je brûle de revoir mon oncle et Paula.

Marie se réjouissait d'aller rompre le tête-à-tête, et une voix secrète lui disait que l'arrivée d'Alexandre pourrait changer la face des choses. Ils marchèrent assez rapidement et s'approchèrent d'un massif à travers lequel la comtesse voyait apparaître la robe blanche de Paula. Par des motifs tout différents, la tante et le neveu étaient animés d'une égale impatience. Le moelleux gazon amortissait le bruit de leurs pas, et Paula, qui leur tournait le dos, ne s'aperçut point de leur approche. Mais eux, ils virent Kielsky tantôt lui baiser la main avec feu, tantôt presser cette même main sur sa poitrine comme dans un transport de bonheur. Marie tressaillit; était-il déjà trop tard ? Alexandre poussa un cri ; nous aurions peine à dire si c'était un cri d'effroi, de douleur ou d'indignation. Paula reconnut sa voix, devint pourpre, et dégagea vivement sa main. Des larmes brillaient dans ses yeux.

— Je regrette de vous déranger, dit Alexandre d'un ton incisif. Et il salua profondément Paula sans lui tendre la main comme d'habitude.

— Soyez le bienvenu, répondit-elle; je vous attendais avec impatience, et le comte Kielsky m'est témoin que tout à l'heure je parlais de votre arrivée avec joie. Mais vous ne connaissez pas encore notre ami.

— Pardon, j'ai fait l'été dernier la connaissance de M. le comte à Hombourg, je crois.

Kielsky, un peu embarrassé, s'inclina en signe d'affirmation.

— Tiens, vous n'en avez pas dit mot hier soir, quand il s'est agi d'Alexandre, s'écria vivement Paula.

— Madame la comtesse et Monsieur votre père ont pris si exclusivement le dé de la conversation à ce sujet, qu'il m'eût été difficile de m'en mêler, dit le Polonais en souriant; d'ailleurs, je n'étais pas sûr qu'il s'agit de M. le baron de Schlettendorf que j'avais eu l'honneur de voir à Hombourg.

— Voici Gustave qui accourt tout en nage! s'écria la comtesse.

En effet, il approchait d'un pas rapide, tout en s'essuyant le front; il avait le visage en feu; il souriait et faisait des signes de la main.

— Enfin te voilà, mon garçon ! s'écria-t-il. En apprenant ton arrivée, j'ai parcouru le parc à ta recherche dans tous les sens. Viens sur mon cœur; maintenant que tu es ici, je sens qu'il ne me manque plus rien.

Son neveu lui rendit cordialité pour cordialité. On s'assit, et la conversation devint générale. Alexandre, qui revenait de la Suisse, parla de son voyage, le comte de son séjour aux eaux. Marie et Kielsky plaçaient un mot de temps en temps, Paula seule était pensive et taciturne.

— Il me semble, enfants, qu'il commence à faire très-chaud ici, dit enfin le comte en tirant sa montre; il est près de midi. Si nous nous réfugiions à l'intérieur? Moi, du moins, je me retire !

— Je vous suis, dit Alexandre.

Kielsky en fit autant; les dames les suivirent avec lenteur à une certaine distance.

— Nous venons de troubler une scène fort pathétique ! dit la comtesse à Paula d'un ton scrutateur.

— Oui, j'étais émue; je sens si profondément ce que c'est que d'errer, comme lui, par le monde, n'ayant ni foyers, ni famille, ni un seul cœur qui vous aime.

— Paula, tu ne lui as pas donné le tien dans un mouvement de compassion? reprit Marie d'une voix un peu tremblante.

— Non, répondit Paula avec tristesse; je ne me crois pas douée du cœur qu'il faudrait pour le rendre heureux. Mais je lui ai dit que je prierais Dieu de lui accorder une femme aimable. Transporté de reconnaissance, il m'a baisé la main, et c'est alors que tu es arrivée.

La comtesse respira; tout espoir n'était pas perdu, son plan pouvait encore réussir. Pressant le pas, elle eut bientôt rejoint les messieurs.

— Il faut, monsieur le comte, que je vous parle dès cette après-midi, dit-elle tout bas au Polonais.

(*) La reproduction est interdite.

construire un mur d'enceinte, tours et blokhaus pour être maître du pays. Le serdar Ekrom a nommé mudir de Souterina Luca Oucalovich, qui a accepté et pacifié cette contrée. Omer-Pacha et le prince Nicolas sont à peu près d'accord. Le 19, il y a eu un grand banquet italien au théâtre Naum, en l'honneur de Garibaldi.

Marseille, 3 avril.

Le paquebot vient d'arriver. Il apporte des nouvelles de Constantinople du 26 mars. — Riza-Pacha était parti pour Brousse, où il va prendre les eaux. — On avait reçu la nouvelle de la maladie d'Omer-Pacha, et le docteur Ariz était parti pour le soigner.

Turin, 2 avril.

On assure que la prorogation de la chambre des députés aura lieu vers la moitié du mois d'avril et durera jusqu'à la fin de mai.

Le journal l'*Italie* annonce que seize nouveaux régiments vont être créés.

D'après les *Nationalités*, l'installation de M. Conforti comme garde des sceaux aura lieu dimanche prochain.

Turin, 2 avril.

Suivant la correspondance lithographiée, il y aurait à Rome et dans les Etats du Pape près de cinq mille *brigands* attendant le moment propice pour passer la frontière napolitaine. Leurs chefs ne veulent pas tenter d'entreprises sérieuses, comprenant que leur nombre ne le permet pas ; mais ils se proposent de tenir dans une inquiétude continuelle les provinces méridionales par des envois partiels de petites bandes.

Revue des Journaux.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur :*

« Les journaux espagnols prétendent que le gouvernement de l'Empereur a demandé au cabinet de Madrid le rappel du général Prim. Cette nouvelle est entièrement controuvée. Le gouvernement de l'Empereur s'est borné à désapprouver la convention conclue avec le général mexicain Doblado par le général Prim, et acceptée ensuite par les plénipotentiaires des puissances alliées parce que cette convention lui a semblé contraire à la dignité de la France.

« En conséquence, M. de Saligny a seul été chargé des pleins pouvoirs dont le vice-amiral Jurien de la Gravière était revêtu, et cet officier général a reçu l'ordre de reprendre simplement le commandement de la division navale. »

M. A. Vitu, publiciste du *Constitutionnel,* s'attache à faire ressortir l'intérêt tout spécial que comporte cette année la nomination de la commission chargée de l'examen du budget au Corps législatif :

« Il ne s'agit pas seulement, dit ce publiciste, d'examiner aujourd'hui le budget, il s'agit d'étudier un régime financier tout nouveau et de le fonder sur des bases durables. Renfermer autant que possible les finances publiques dans des bornes infranchissables, tel est le but que poursuit le gouvernement de l'Empereur avec une fermeté et une sincérité auquel on ne saurait trop rendre hommage. C'est seulement à la condition d'une fixité presque absolue dans les dépenses et les recettes du budget, que le crédit public retrouvera son véritable niveau. »

On lit dans le *Pays,* sous la signature de M. Mathorel :

« La *Gazette de France* a tort d'oublier qu'une mesure du gouvernement impérial a comblé la plus grande partie de ses propres découverts, et qu'elle est mal venue à demander trop impérativement à ce dernier des économies pour réparer les brèches du temps passé, car le découvert actuel représente, ou à peu près, celui que nous ont légué deux monarchies et une république. »

La même feuille présente sur l'attitude des nègres pendant le conflit américain, les considérations suivantes :

« La guerre, fait observer M. Lomon, fournissait aux nègres une excellente occasion de revendiquer leur liberté; ils n'ont pas fait la plus légère tentative à ce sujet. Ils auraient pu créer des embarras insurmontables à leurs maîtres. La révolte des esclaves eût rendu la résistance des confédérés à peu près impossible. En demeurant fidèles à leurs maîtres et en continant à s'occuper de leurs travaux, les noirs, et ce fait est très-remarquable, sont devenus les auxiliaires des confédérés. »

Le *Journal des Débats* estime qu'il suffit de lire l'allocution prononcée par le Pape, à l'occasion de la cérémonie qui vient d'avoir lieu pour la canonisation de trois martyrs japonais, pour se convaincre, qu'en dépit de leur programme officiel, ces « prétendues solennités religieuses » révèlent les préoccupations du Saint-Siége en ce qui touche les intérêts temporels :

« L'opinion publique, ajoute M. Alloury, peut se tenir pour édifiée à cet égard. Nous constatons le fait sans nous en étonner et sans vouloir en faire un texte d'accusation contre le Saint-Siége. »

Cette même allocution inspire à M. de Riancey, publiciste de l'*Union*, les réflexions suivantes :

« En présence des honneurs que l'Eglise réserve à ceux qui meurent pour la foi, le cœur du Pape s'est dilaté dans l'ineffable consolation que donne aux consciences fidèles la surabondance de prières due à l'intercession des saints, la surabondance de miséricorde et de courage nécessaire pour supporter les luttes et les souffrances, pour obtenir le retour des esprits égarés, pour acquérir les triomphes de la paix. Et naturellement, par une sorte de joie anticipée, Pie IX s'est félicité de l'appui qu'il recevrait bientôt de la présence de tant d'évêques dont l'unanime adhésion aux droits du Saint-Siége a si puissamment allégé le poids de sa douleur. »

Le *Monde* nous signale, d'après sa correspondance de Beyrouth, la déplorable situation dans laquelle se trouveraient les chrétiens du Liban. Non seulement le gouvernement turc ne leur a payé qu'une faible partie de l'indemnité qui leur était due pour leurs biens incendiés, mais encore il exige d'eux le paiement par anticipation de deux années d'impôts.

M. F. Ducuing, économiste de l'*Opinion Nationale,* se demande si avant de songer à surtaxer le sel et le sucre, il n'eût pas été plus convenable de chercher s'il n'y avait pas d'autres objets de consommation générale qui pussent servir de matière à l'impôt :

« Les allumettes chimiques, poursuit-il, sont certainement dans ce cas. On a établi par des statistiques très-minutieuses que chaque contribuable consomme environ 5 allumettes par jour, soit approximativement 150 millions par jour pour la consommation générale. L'Etat, en livrant pour 10 centimes chaque boîte d'allumettes de 100, obtiendrait une recette totale de 44 millions dans l'année.

» Il va de soi que la fabrication des allumettes deviendrait un monopole entre les mains de l'Etat, et que l'Etat se chargeant de la fabrication, devrait indemniser l'industrie privée. » (*Havas*).

Chronique locale.

Par Arrêté en date du 21 mars 1862, S. Exc. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics accorde, cette année, à notre département, à titre d'encouragement à l'agriculture, la subvention ci-après; savoir :

Société d'agriculture de Cahors. — Primes aux espèces bovine, ovine, porcine, drainage, culture fourragère, 2,000 fr.;

Comice de Martel et de Vayrac. — Primes aux espèces bovine, ovine, porcine, serviteurs, concours de labourage, 300 fr.

S. Exc., le Ministre d'État, vient d'informer M. le Préfet que notre département a été compris pour une somme de 1,200 fr., en 1862, dans la répartition des fonds de l'État destinés à encourager l'amélioration chevaline.

L'emploi de ce crédit a été déterminé de la manière suivante :

Concours de pouliches de 3 ans. . . .	300 fr.
Épreuves des pouliches de 3 ans primées.	200
Concours de poulinières.	700

Par arrêté préfectoral du 2 avril 1862, le sieur Pouget (Jean-Baptiste), agent secondaire de 2e classe, attaché au service de la Navigation du Lot, dans ce département, est élevé à la 1re classe de son grade.

Cette disposition aura son effet à partir du 1er janvier 1862.

Par arrêté préfectoral en date du 4 avril 1862 sont élevés à la classe immédiatement supérieure à leur grade, les éclusiers dont les noms suivent : MM.

Vidal (Gabriel), éclusier de	2e classe	à Albas.
Bousquet (Antoine),	id.	Labruyère.
Delclaux (Géraud),	id.	Meymes.
Vernet (Antoine),	3e classe	Cajarc.
Delmouly (Joseph),	id.	Touzac.

Hier au soir, avait lieu à la Cathédrale une touchante cérémonie en l'honneur de la Ste-Coiffe. Cette précieuse relique que, l'église de Cahors conserve depuis si longtemps, venait d'être exposée pendant huit jours à l'adoration des fidèles et on la replaçait, vendredi, dans sa châsse d'argent, jusqu'aux fêtes de la Pentecôte.

La nef brillait d'un éclat inaccoutumé, les hymnes sacrés retentissaient sonores; jamais cérémonie n'avait attiré plus de fidèles. Après les chants religieux, Mg. l'évêque, s'est rendu processionnellement dans la chapelle où la Ste-Coiffe était déposée. On l'a placée sous un dais magnifique, et la procession a fait le tour de l'église. Le Saint-Suaire a ensuite été placé au haut de la chaire, sur le piédestal qui lui était destiné, et le Père Vertn a fait entendre son éloquente parole. La présence de la Ste-Relique, lui inspirait les plus belles pensées, les plus brillantes figures, et son discours, tout de circonstance, puisqu'il retraçait les douleurs de Dieu comme homme dont la Ste-Coiffe est le témoin et le signe le plus authentique, a ému l'immense auditoire. La cérémonie, que rehaussait la présence de NNgrs. de Chalcédoine et de Juliopolis, s'est terminée par la bénédiction du Très-saint Sacrement.

Les frères Cassuli, que les habitués du Cirque Franconi ont longtemps admirés, et qui viennent d'étonner le public montalbanais par leurs tours prodigieux de souplesse, de force et d'adresse, sont depuis quelques jours dans notre ville.

Ces artistes sont vraiment supérieurs dans leur genre; il nous a été donné de les voir travailler, et nous pouvons affirmer, sans la moindre exagération, que nous n'avons jamais vu mieux à Cahors. Le talent des frères Cassuli est du reste bien reconnu. L'Espagne conserve d'eux le meilleur souvenir; toutes les villes de France qu'ils ont traversées leur ont fait l'accueil le plus sympathique.

Les frères Cassuli donnent, dimanche soir, une représentation extraordinaire au théâtre de Cahors. Après les tours de force les plus périlleux et les plus difficiles, ils réservent à leurs spectateurs de jolies pantomimes, des scènes comiques et de belles poses plastiques.

Le public cadurcien affluera, nous en sommes convaincu, au théâtre, désireux d'assister à une soirée qui promet d'être très-agréable.

Par décret impérial, M. Deltheil, substitut près le tribunal de première intance de Châteauroux a été nommé substitut du procureur général près la cour impériale de Limoges. — M. Deltheil est le fils de notre honorable député.

Il paraît que le séjour des prisons de Cahors ne plaît guère au voleur de Soutaches, arrêté, mercredi dernier, par les agents de police. De concert avec un autre prisonnier, il a tenté de s'évader, la nuit dernière, au moyen d'une corde qu'il avait fabriquée. Mais le gardien est vigilant, et le projet a échoué.

Le 3 mars dernier, jour de foire à Bagnac, une vache avait été imprudemment attachée à une charrette qui se trouvait sur le champ de foire. Effrayée de l'obstacle qui la retient, la vache épouvantée s'élance à travers la foule nombreuse, entraînant après elle la roue de la charrette. Deux gendarmes essayent, mais en vain, de l'arrêter, lorsque M. Arnal, vicaire à Bagnac, s'élance résolument vers l'animal furieux, lui saisit les cornes et les naseaux et parvient à s'en rendre maître. Cet acte de courage et de dévouement qui honore M. Arnal, a préservé la population de malheurs inévitables.

Du reste, ce n'est pas le seul trait de courage dont M. Arnal a fait preuve ; chacun se rappelle que ce digne ecclésiastique arrêtait, le 1er mai 1861, un attelage de deux jeunes taureaux effrayés qui mettait en danger la vie de plusieurs personnes.

Ces faits et bien d'autres non moins méritoires, que la modestie de M. Arnal dérobe à la connaissance du public, parlent bien haut en faveur de cet estimable vicaire.

On lit dans le *Gourdonnais :*

La végétation est des plus avancées cette année. Les asperges ont depuis quelques jours fait leur apparition sur notre marché; les lilas sont en fleurs et la vigne a des bourgeons épanouis.

— La foire de samedi dernier, à Gourdon, contrariée par la pluie qui n'a cessé de tomber une partie de la journée, n'a pas été aussi bonne qu'on avait osé l'espérer ; néanmoins les bœufs gras et d'attelage se sont vendus en nombre avec des prix élevés.

— Le 29 mars dernier, il a été trouvé dans la Dordogne, au lieu de la Saumonière, commune de Pinsac, le cadavre d'un homme dont on na pu constater l'identité. Il avait le cou enlacé d'une corde au bout de laquelle était fixée une pierre pesant 5 kilogr. environ. Il était coiffé d'un bonnet bleu, avait une veste et un pantalon de drap bleu, une paire de sabots, un gilet de laine et des bretelles en cuir.

Il ne répondit que par un signe de tête; mais dans ses yeux gris étincelait la joie du triomphe. Paula avait-elle fait à sa mère des aveux qui décidaient Marie à le seconder, ou bien avait-il vaincu la fierté de la comtesse, et cette belle femme revenait-elle à lui?

IV

L'air commençait à devenir frais, et l'on ouvrait fenêtres et jalousies pour le laisser pénétrer à l'intérieur.

— Une promenade à cheval serait agréable, dit Schlettendorf; dans un quart-d'heure nous jouirions de la fraîcheur du bois. Qui a envie de m'accompagner?

— Moi ! s'écrièrent en même temps Alexandre et Paula.

— Bon, en voilà deux d'enrôlés, reprit le comte ; et Kielsky ?

— Je me voue aujourd'hui au service de madame la comtesse, répondit ce dernier en souriant.

— Et vous la seconderez dans les préparatis du thé. Marie, ma douce colombe, ne monte jamais à cheval.

Paula disparut pour aller passer son amazone, Schlettendorf fit seller les chevaux, et, dix minutes après, la petite cavalcade se mettait en marche.

— Eh bien, Alexandre, dit le comte, tu as un conseil à me demander; n'attends pas à ce soir : parle maintenant, mon garçon, car je meurs de curiosité.

Cette fois Paula ne rougit point; elle pâlit, au contraire, et le sang lui reflua vers le cœur, vers ce pauvre cœur qui allait entendre son arrêt de mort. Elle prêta l'oreille, osant à peine respirer.

— La cour de Prusse, dit Alexandre, m'offre une place d'attaché de légation à Paris. Je n'ai fait, comme bien tu penses, aucune démarche pour l'obtenir; c'est une offre spontanée, sans doute un témoignage de la faveur royale pour la famille Schlettendorf.

» Je reconnais tous les agréments de cette position ; c'est quelque chose de séduisant que le séjour de Paris, surtout pour un jeune homme qui a assez de fortune pour y tenir son rang; et cependant je balance. Je ne retrouverai pas dans cette capitale la vie libre et indépendante que je mène dans mes propriétés de la Thuringe. Là je suis mon maître, je ne connais pas d'autres règles de conduite que celles qu'impose la bonne société, je fréquente qui bon me semble, je vois le monde, ou je vis dans la retraite, selon mon bon plaisir. Que me conseilles-tu de faire?

— D'accepter, dit le comte Comme attaché de légation, tu seras beaucoup plus indépendant que si tu occupais, par exemple, une charge à la cour; et d'ailleurs, si cette position te pèse, il sera toujours temps d'y renoncer. Je suis heureux qu'on ait pensé à toi, cela t'honore, et il ne faut pas refuser sans motifs raisonnables.

— Oh ! quant à des motifs, je n'en ai aucun; rien ne me retient ici, je l'avoue.

Paula ne prenait point part à l'entretien, mais ses yeux noirs rayonnaient de bonheur : Alexandre était encore libre ! Il ne saurait jamais combien elle l'aimait, oh ! non, car la fierté est impitoyable; mais, du moins, il n'appartenait pas à une autre.

— Tiens ! n'est-ce pas un cavalier que j'aperçois là au détour du chemin ? s'écria-t-elle.

— Si mes yeux ne me trompent pas, répondit son père, c'est le grand forestier Haldern. Il faudra bien, enfants, que je retourne au château avec lui, malgré les charmes du bois ; je ne veux pas que ce vieillard ait fait inutilement une si longue route. — Bonsoir, Haldern ! bonsoir ! c'est à moi que s'adresse votre visite, n'est-ce pas ? cria-t-il au cavalier.

— Oui, j'allais voir si vous étiez de retour. Diable! que votre demoiselle devient jolie, — et il faisait à Paula un signe de tête amical, — et voilà aussi Alexandre, ma foi ! Mais que je ne vous dérange pas, je vais vous accompagner.

— Non, non, mon vieil ami, nous retournons sur nos pas ; vous avez déjà fait une heure de chemin, c'est bien assez, et d'ailleurs Marie vous verrait trop peu si nous ne rentrions pas tout de suite.

— C'est vrai, répliqua le bon vieillard, et pourtant je regrette d'interrompre votre promenade, si agréable à pareille heure.

— Il y a un moyen de vous contenter, reprit Schlettendorf; nous regagnerons le château nous deux, et ces jeunes gens continueront leur course.

— A la bonne heure.

Quelques minutes après, le comte et le grand forestier avaient disparu aux regards d'Alexandre et de Paula, qui chevauchaient silencieusement côte à côte. Le soleil couchant dorait les arbres, et les ombres des chevaux et des cavaliers s'allongeaient de plus en plus. Un calme merveilleux régnait dans le bois, les petits oiseaux étaient déjà endormis, mais les cigales veillaient encore, et les moucherons dansaient dans le rayon d'or qui se glissait à travers le feuillage comme pour épier nos deux cavaliers.

— Mon père perdra beaucoup en vous perdant, dit enfin Paula, pour rompre ce silence qui endormait en quelque sorte la hauteur et la fierté qu'elle avait souvent montrées à son cousin. Il vous aime comme son enfant, plus que son enfant, ajouta-t-elle avec un mouvement de jalousie.

— Vous trouverez bientôt quelqu'un qui me remplacera, répondit Alexandre avec un sourire de tristesse; et quand vous lui aurez donné un gendre, votre père lui accordera sans peine la place que j'occupe dans son cœur. Mais s'il en reste une dans le vôtre, Paula, où vive encore un peu de votre ancienne amitié pour votre cousin, conservez-la-moi, et je partirai content. Priez Kelsky de ne pas m'envier cette place dans ce cœur si richement doué, dont il a fait la conquête.

— Qu'est-ce à dire? demanda-t-elle d'un ton fier et courroucé. Le comte est un ami pour lequel j'ai de l'estime et de la considération ; mais je n'en dispose pas moins toute seule de mon cœur.

— A Baden, on inférait de votre conduite que vous en aviez déjà disposé, et en vous voyant ce matin avec le comte, je n'ai pu m'empêcher de croire qu'on ne se trompait pas.

G. RAIMUND.

(*La suite au prochain numéro.*)

Il avait dans les poches une tabatière, un couteau et 45 centimes de monnaie. L'autopsie a démontré que la mort de ce malheureux remonterait à un mois environ.

Un décret rendu le 26 mars a réglé la répartition entre les départements des 100,000 hommes appelés en 1862 sur la classe de 1861. Un tableau annexé au décret fait connaître que le nombre des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage s'élève, cette année, à 321,946.

Les opérations des conseils de révision commenceront le 22 avril prochain pour se terminer le 31 mai suivant.

Les circonstances de guerre avaient depuis quelques années fait réduire de deux à un pour cent la proportion suivant laquelle les jeunes soutiens de famille étaient laissés dans leurs foyers. Aujourd'hui, il est devenu possible d'accueillir le vœu souvent exprimé de rétablir l'ancienne proportion.

En conséquence, le chiffres des soutiens de famille est fixé, par la circulaire du ministre de la guerre, à deux pour cent, pour la classe de 1861, soit deux mille hommes sur la totalité du contingent.

Une circulaire de M. le ministre de la guerre porte que les militaires ayant pour habitude de voyager en chemin de fer avec des titres autres que leur feuille de route, ne pourront plus, quels que soient leurs grades, s'absenter et voyager sans feuilles de route. Tout militaire qui s'absenterait sans remplir cette formalité sera considéré et traité comme absent sans autorisation.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 30 mars 1862.

24	Versements dont 1 nouveaux.....	2,168f »
9	Remboursements dont 3 pour solde.	1,622 27

TAXE DU PAIN.—10 décembre 1861.

1re qualité 43 c., 2e qualité 40 c., 3e qualité 36 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862.

Bœuf: 1re catégorie, 1f 15c ; 2e catégorie, 1f 05c.
Taureau ou *Vache* : 1re catég., 95c; 2e catég., 85c
Veau : 1re catégorie, 1f 30c ; 2e catégorie, 1f 20c.
Mouton : 1re catégorie, 1f 25c ; 2e catégorie 1f 15.

Pour la Chronique locale : A. LAYTOU.

Départements.

INCENDIE DE GRAULHET (Tarn).

Nous ne pouvons donner encore que quelques renseignements sommaires sur le désastre qui vient de frapper la ville de Graulhet. Ce ne sera qu'après que des documents authentiques auront été recueillis par l'autorité, qui s'occupe activement de ce travail, qu'il sera possible de connaître, d'une manière certaine, l'évaluation des pertes éprouvées; il est malheureusement acquis déjà qu'elles seront très-considérables.

Le feu s'est déclaré vers dix heures du soir, mardi, dans une chapellerie, située dans la rue Saint-Projet. Activé par le vent d'autan qui soufflait avec une violence extrême, le feu fit de rapides et effrayants progrès; en peu de temps les flammes envahissaient les maisons voisines, et le foyer de l'incendie s'étendait sans cesse. Les autorités, la population tout entière, à laquelle venaient successivement se joindre les popualtions des environs appelées par l'éclat sinistre du feu, la gendarmerie, les pompes de la ville, ont lutté pendant les premières heures contre les progrès des flammes, par tous leurs efforts et toute l'énergie possible, mais sans succès. Des exprès furent alors envoyés à Lavaur et à Gaillac pour demander des secours. M. le sous-préfet de Lavaur, à la nouvelle du sinistre, se rendait immédiatement à Graulhet avec les pompes et les pompiers de la ville; les mêmes secours étaient déjà arrivés de Gaillac.

Une dépêche était en même temps transmise à M. le préfet du Tarn, qui, à dix heures, partait pour se rendre sur les lieux du désastre, accompagné de M. Tridoulat, conseiller de préfecture, de M. l'architecte du département, et arrivait à midi à Graulhet.

La pompe de Réalmont, avec les pompiers, avait suivi M. le préfet.

Deux bataillons du 68e de ligne devaient, ce jour-même, venant de Lavaur, arriver à Graulhet; ils doublèrent le pas pour arriver plus tôt, et oubliant leurs premiers besoins après une longue étape, ces braves et intrépides soldats se mirent au travail en arrivant, se portant avec un dévouement admirable là où le danger était plus grand, là où les progrès des flammes étaient plus menaçants.

A deux heures, arrivaient sur les lieux les pompes d'Albi, avec un détachement de pompiers.

Enfin, un détachement du 28e de ligne était aussi parti d'Albi et arrivait dans la soirée; il a immédiatement remplacé le 68e, forcé de continuer sa route le lendemain.

Tous ces moyens de secours réunis avaient à combattre un incendie terrible dont les proportions, en s'étendant, étaient devenues plus effrayantes; ce n'était plus quelques maisons mais des quartiers entiers qui étaient la proie des flammes; ce n'était plus sur un seul point que devait se porter le dévouement des travailleurs et les efforts multipliés des pompiers; les flammes s'étaient ouvert quatre foyers principaux qu'il fallait attaquer à la fois avec la même résolution.

C'était un spectacle affreux et déchirant; des maisons entières croulaient et disparaissaient au milieu des flammes, au milieu de nuages immenses de fumée et de feu; toutes les rues étaient encombrées des effets et des meubles qu'on avait pu arracher à l'incendie ou qu'on enlevait des maisons menacées; partout on entendait les cris de désolation et les gémissements des femmes et des enfants.

Cependant dans la soirée, après des efforts inouis et des fatigues énormes on parvenait à contenir le feu à arrêter ses progrès et à le concentrer. Dès ce moment on était rassuré pour les quartiers voisins qui avaient été pendant plusieurs heures menacés par les flammes, couverts de cendres et d'étincelles portées au loin par la violence du vent; la part du feu était faite; — mais quelle part!

D'après des renseignements qui peuvent être rectifiés, 47 maisons auraient été entièrement détruites par l'incendie; leurs ruines amoncelées sont encore fumantes. Un grand nombre d'autres habitations, ont été plus ou moins atteintes par les flammes.

Dans cet immense désastre, personne heureusement n'a péri, mais il y a eu de nombreux blessés, principalement parmi les militaires.

Dès le jour même du désastre, l'administration municipale de Graulhet a voté d'urgence une somme de 1,200 fr. pour venir au secours des incendiés les plus nécessiteux. (*Journal du Tarn.*)

La correspondance suivante complète et précise les détails que nous venons de publier sur l'incendie de Graulhet.

On écrit de cette ville au *journal de Toulouse* :

« Le feu a pris dans une maison du quartier appelé la *Ville haute*. Mardi soir, vers neuf heures et demie, on s'est aperçu du sinistre; à dix heures toute la ville était sur le lieu de l'incendie. Le vent de sud-est, qui soufflait avec une extrême violence, fit craindre tout d'abord de très grands malheurs. Cette crainte ne tarda pas à se réaliser. Une rue, appelée *rue des Anes*, fut brûlée tout entière après la *Ville haute*, foyer de l'incendie; puis le feu se communiqua au plus beau quartier de la ville qui fut détruit presque en entier; c'est la rue Saint-Projet. De là, les étincelles allèrent porter l'incendie sur le derrière de plusieurs maisons, et sur trois autres bâties dans une rue à l'opposé du sinistre, celle du Cardenal.

» Heureusement les pompiers de Gaillac, de Lavaur, de Réalmont, arrivèrent; sans quoi nous aurions eu encore plus de malheurs à déplorer. La population de Graulhet était exténuée.

» L'aspect de la ville est désolant; on ne voit que des visages désolés; les habitants qui n'ont point été victimes de l'incendie sont aussi tristes que les autres.

Que de familles sans asile et qui ont perdu leur petite fortune. Ce qui nous afflige davantage, c'est que beaucoup de victimes n'étaient pas assurées. Il y a de 50 à 55 maisons entièrement consumées et beaucoup d'autres endommagées. »

ADJUDICATION de l'entreprise générale des fournitures à faire aux prisons du département du Tarn, du 1er juin 1852 au 31 décembre 1864.

Le jeudi 24 avril 1862, à une heure après midi, il sera procédé à l'hôtel de la préfecture, à Albi, à l'adjudication des fournitures à faire aux diverses prisons du département.

Les personnes qui voudront concourir pourront prendre connaissance du cahier des charges à la préfecture (3e division), et dans les sous-préfectures. (*Journal du Tarn.*)

Aveyron. — La foire de la mi-carême avait attiré à Rodez, malgré l'incertitude du temps, une grande affluence de personnes venues de tous les points du département et du dehors, et ses résultats ont pleinement répondu aux espérances fondées sur cette réunion commerciale, la plus importante de celles qui se tiennent à Rodez.

Les chevaux étaient très nombreux et ont été vendus à d'excellents prix. Les mules et les mulets surtout étaient vivement recherchés; il est vrai qu'on remarquait sur le marché un grand nombre de Catalans qui ont opéré une véritable razzia.

Les bœufs gras et les bœufs de travail qui remplissaient le Foiral ont fait également l'objet de nombreuses ventes à des prix élevés.

Les bêtes à laine et les jeunes cochons, quoique n'ayant point éprouvé la même hausse, se sont vendus à des conditions plus avantageuses qu'aux foires précédentes.

Les toiles ont atteint de hauts prix auxquels elles ne s'étaient pas élevées depuis longtemps; par contre, il y a eu baisse de 20 fr. par 100 kilog. sur les cuirs préparés et en bourre.

Le prix des grains et des vins n'a pas varié.

Le commerce local, rouennerie, épicerie, etc., est satisfait, dit-on, au-delà de ses espérances.

En somme, cette foire peut être comptée comme la meilleure de celles qui se sont tenues depuis plusieurs années à Rodez,

(*Napoléonien.*)

DORDOGNE. — Le *Journal de Bergerac* annonce que le bruit qu'il avait rapporté, sous forme dubitative, de l'empoisonnement par imprudence de deux jeunes époux ne s'est heureusement pas confirmé.

Pour la chronique départementale, A LAYTOU.

Paris.

3 avril.

Vers midi, les nombreux amateurs de solennités militaires s'acheminaient vers le bois de Boulogne. La matinée qui avait été pluvieuse faisait craindre que le temps ne fût pas propice à la grande revue de cavalerie et d'artillerie que l'Empereur devait passer sur le champ de courses du bois de Boulogne ; mais vers onze heures les baromètres ont monté, de belles éclaircies du soleil sont apparues, et les promeneurs à pied et en voiture ont pris aussitôt la route du bois de Boulogne.

— On parle de nouvelles négociations que M. de Lavalette serait chargé de suivre à Rome en vue d'amener sous les auspices de la France, une transaction entre la cour de Rome et celle de Turin.

— Mercredi, à trois heures, a eu lieu l'élection d'un membre de l'Académie française, en remplacement de M. Scribe, M. Octave Feuillet a été élu par 21 voix contre 10 données à M. Camille Doucet.

—M. Michel Chevalier a été élu président du jury (français) chargé de concourir à la désignation des lauréats de l'exposition universelle de Londres.

— Il est absolument faux que le gouvernement de l'Empereur ait le dessein que lui attribue le *Times*, de proposer la candidature du prince Napoléon pour le trône des Deux-Siciles.

— Le Corps législatif a terminé mardi dans ses bureaux, ses choix pour la commission chargée de l'examen des projets de lois relatifs aux budgets ordinaire et extraordinaire de 1863. Ont été nommés :

1er Bureau :	MM.	Aquin, Chevalier de Valdrôme.
2e	—	Le comte Le Peletier d'Annay, Brame (Jules).
3e	—	Segris, Josseau.
4e	—	Busson, duc d'Albuféra.
5e	—	Schneider, comte de Flavigny.
6e	—	Devinck, Reveil.
7e	—	Faugier, Leroux (Alfred).
8e	—	Baron de Ravinel, Corta.
9e	—	De Voize, Gouin.

— Il paraît qu'un petit nombre seulement de prélats français, désignés dans des réunions archiépiscopales, se rendront à Rome pour assister aux cérémonies de la canonisation des martyrs du Japon.

— Le Tribunal correctionnel de Paris a condamné M. Aubry Foucault, gérant de la *Gazette de France*, à un mois de prison et 500 fr. d'amende, pour « annonce d'une souscription tendant à indemniser de condamnations pécuniaires » Le délit résulte d'une note insérée dans le numéro du 18 mars et ainsi conçue. — « C'est demain que M. Pelletan se rend en prison pour subir la peine à laquelle il a été condamné; on assure qu'une souscription a été ouverte parmi les étudiants, pour racheter la bibliothèque que cet écrivain a mise en vente pour payer l'amende et les frais de justice de son procès. »

— Il se confirme que, sous les auspices de la France, des négociations sont ouvertes dans le but d'obtenir la reconnaissance du royaume italien par la Prusse et la Russie.

— On fait voir encore rue St.-Etienne du Mont, nº 22, derrière le Panthéon, le petit pavillon qu'occupait dans la propriété de sa sœur, Madame Perrier, notre immortel Pascal. Cette propriété doit être absorbée, dit-on, par le boulevard St-Marcel.

— Le cours des farines a sensiblement fléchi à la halle de Paris : le cours moyen est tombé à fr. 38,54.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

PRUSSE.

Nous lisons dans la *Gazette de la Croix* du 1er avril :

« La situation commence à s'éclaircir. La dissolution de la Chambre des députés, la nomination d'un nouveau ministère; le rescrit royal au ministère d'Etat, la circulaire du ministre de l'Intérieur au sujet des élections, si tout cela a produit d'abord jusqu'à un certain point, l'effet de la surprise, en y réfléchissant avec calme, il devient évident qu'il ne s'agit pas ici d'un fait isolé, mais d'une résolution énergique.

Depuis que le roi a déclaré qu'il fallait rompre avec la révolution, il n'a point désigné aussi nettement qu'aujourd'hui la démocratie comme lui étant essentiellement opposée; jamais on n'a formulé officiellement la question fondamentale dont il s'agit. Le gouvernement sera-t-il royal ou parlementaire avec autant de précision que dans les actes les plus récents du ministère d'Etat? Le premier résultat de cette fermeté a été naturellement que la situation s'est éclaircie. En face du partie royaliste, se posera le parti parlementaire, mais qui cette fois, devra taire son nom et opérer à l'aide d'hypocrisie qui exerceront une action dissolvante sur le parti et compromettront ses chefs.

Néanmoins, il y aurait plus que de la légèreté à se faire illusion sur les difficultés de la situation. Le danger qui menace la démocratie, nous menace pareillement. Le danger, non-seulement de renoncer au prix d'une lutte de dix ans par complaisance pour les éléments faibles et indécis du parti royaliste, mais de mettre en question notre propre indépendance, notre propre existence, et de créer, au lieu d'un parti royaliste fort, un parti intermédiaire faible.

POLOGNE.

On mande de Varsovie :

« Une dépêche arrivée hier de Saint-Pétersbourg nous apprend que M. de Schlenker est définitivement condamné à quatre mois de prison dans la forteresse de Modlin. On s'attendait généralement à une meilleure issue. Le chef de la police fait annoncer dans son journal officiel, que les jardins de Saxe et de Krasinski seront réouverts au public. On publie en même temps les instructions données aux agents chargés de la surveillance de ces jardins. Le lendemain aura lieu au grand Théâtre une représentation capable d'attirer une partie de la population polonaise. On fera exécuter des chants et des danses de divers ballets et opéras par les élèves des deux sexes de l'école de chant et de danses du théâtre de Varsovie. On emploie tous les moyens pour faire reprendre au public ses habitudes ordinaires. »

—On écrit de Varsovie, le 28 mars :

La session extraordinaire du Conseil d'Etat a été ouverte le 26 mars par le lieutenant de l'Empereur en personne.

Après l'exposé fait à l'assemblée des projets de loi qui vont être soumis à ses délibérations, le lieutenant termine ainsi :

« Vous examinerez enfin, Messieurs, les plaintes et pétitions adressées au Conseil d'Etat ;

« Vous chercherez, Messieurs, dans l'accomplissement de la tâche qui vous est dévolue à alléger au souverain, notre maître auguste, le fardeau de son gouvernement et à contribuer d'une manière efficace à la prospérité réelle du pays.

« Je déclare ouverte la première session extraordinaire de l'assemblée générale du Conseil d'Etat.

« L'*Evènement* s'est donc chargé de donner un démenti aux accusations de certains journaux qui avaient prétendu que si la question des paysans n'avait pas été soumise au Conseil d'Etat, lors de sa dernière réunion, c'était parce que le gouvernement voulait en ajourner indéfiniment la solution. On aura lieu maintenant de se convaincre qui si cette solution a été retardée, ce n'aura pas été au détriment des deux parties en cause dont on a voulu sauvegarder également les intérêts.

AMÉRIQUE DU SUD.

On écrit de Panama, le 10 mars.

Dans les Etats-Unis de Colombie, les chances de la guerre civile paraissent tourner en faveur du gouvernement. L'occupation du Popayan par le général Sanchez est confirmée, et l'on dit qu'Arboleda s'est retiré devant l'armée de Lopez. Une force considérable a été envoyée de Buenaventura pour ouvrir les routes dans l'intérieur.

Au Pérou, Lima et Callao sont tranquilles ; mais il y a dans le sud une grande agitation en faveur de Sam-Roman. Un complot a été découvert le 28 février à Arequipa. Le bataillon Ayacucho devait soutenir un pronunciamento qui a été prévenu.

San-Roman est toujours à Arequipa et son élevation à la présidence de la république compte de nombreux partisans.

Le général Castilla a désapprouvé publiquement les articles *réélection* qui avaient été publiés dans le *Comercio, de Luma.* Il y a un parti très-influent

que l'on dit appuyé par le clergé qui travaille a préparer l'opinion publique à une annexion du Pérou à l'Espagne.

On a éprouvé à Payta, le 8 mars dernier, un violent tremblement de terre qui heureusement n'a pas causé de dommages.

En Bolivie, une partie des fauteurs de la dernière révolution ont été arrêtés et les autres ont quitté le pays. Le gouvernement continue à réorganiser l'administration. Pour se délivrer de l'inquiétude que lui cause le général Belzu qui se maintient en spectative à Tacna, il lui a fait offrir de l'envoyer en mission diplomatique en Europe avec un fort traitement en lui avançant 50,000 piastres; mais il est douteux que Belzu se décide à accepter.

Un journal de Santiago à propos de récents mécontentements causés par des mesures vexatoires qu'a prises le ministre des finances, rappelle aux Chiliens la fable des grenouilles qui demandent un roi. Les Araucans indignés de la conduite du gouvernement Chilien qui leur a enlevé le chef français qu'ils s'étaient donnés, et qui menace leur indépendance en fortifiant la frontière, ont fait une irruption contre le village de Negrete, l'ont incendié, et ont mis à mort plusieurs de ses habitants.

Quant au roi Orélie, le fiscal instruit son procès et les journaux semblent avoir reçu le mot d'ordre de n'en pas parler.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

Le Saint-Père a envoyé à l'exposition internationale de Londres un crucifix en marbre exécuté par M. Méli, un bréviaire magnifique imprimé à la typographie Camerale à Rome, avec des lettres dorées et une reliure d'un grand prix. S. S. a destiné le crucifix comme cadeau à Mgr. Grant, évêque de Southwarth, et le bréviaire au cardinal Wiseman.

Le cardinal Antonelli a envoyé lui aussi des objets d'art à l'Exposition.

CACHEMIRES DES INDES. — Il n'y a plus de différence entre Paris et la province : les habitudes et la toilette des femmes sont de même ordre : le goût même, le fameux goût parisien est devenu le goût de toute la France.

Aussi maintenant, tout le monde a ou veut avoir un Cachemire de l'Inde : et il faut bien l'acheter à Paris, où est le centre de la consommation européenne, où afflue directement la production tout entière de l'Inde et où, par conséquent, se concentre l'achat de première main.

Le voyage n'est pas nécessaire ; la COMPAGNIE DES INDES, (80, rue de Richelieu, à Paris), envoie sur simple demande des collections considérables de cachemires et de dentelles ; elle a toujours grand soin d'expédier les genres les plus élégants et les plus nouveaux, les produits les plus heureux de ses trois fabriques de dentelles.

Il ne saurait, du reste, en être autrement car, cela est bien entendu, la province apprécie absolument comme Paris : les communications faciles, les Expositions la maintiennent au courant.

Quant à la valeur des marchandises, la COMPAGNIE DES INDES présente aussi toute sécurité à l'acheteur, puisque ses prix sont rigoureusement *fixes* et toujours *marqués en chiffres connus*.

—

Décidément l'AMERIQUE est le pays des excentricités. Croira-t-on que l'emploi de la plume dite de HUMBOLT de *J. Alexandre* de Bruxelles, a été le sujet d'un pari qui ne s'est pas élevé à moins de cent livres sterling. Il s'agissait de prouver que cette plume illustre aurait la durée de dix autres quelles qu'elles fussent. Eh bien ! le succès a dépassé toute attente, car la plume de HUMBOLT résistait encore, alors que les dix autres se trouvaient dans un état d'épuisement complet.

La société des calligraphes de New-York, qui avait tenu et gagné le pari, a proclamé séance tenante que la plume de HUMBOLT était la meilleure du monde. Les cent livres sterling gagnés ont été distribués aux pauvres.

Nous croyons devoir reproduire la fable suivante, due à la plume d'un poète dont nos lecteurs apprécieront l'élégance et le charme. Ingénieur distingué durant de longnes années, il reste fidèle à la muse qui, ou le verra, le paie de retour.

Havas.

La Locomotive et la Fourmi.

Une locomotive, en parcourant l'espace,
Écrase une fourmi sans même laisser trace.
D'un aussi grave évènement!
Une fourmi c'est peu de chose,
Un insecte, un effet sans cause,
C'est un point noir en mouvement.
Tandis que la locomotive,
Chef-d'œuvre de l'esprit humain,
Dans ses énormes flancs tient la vapeur captive
Et c'est en la semant qu'elle fait son chemin ;
Voyez-là passer hennissante
Traînant dans sa queue ondoyante
Monarques, bourgeois et manants
Secrets d'Etat, billets galants.
Et bientôt, cependant, la superbe machine,
Cette œuvre qui semblait divine,
N'étant plus bonne à rien, sera mise au rebut;
Tandis que la fourmi, devant d'être écrasée,
Sous le rail aura déposé,
Dans un secret et mystérieux but,
Incompréhensible merveille!
Un œuf d'où va sortir une fourmi pareille,
Chaînon vivant par lequel doit s'unir
Au passé le présent, au présent l'avenir.
L'insecte qui se meut, le moindre brin de mousse,
Le parfum de la fleur, ou la feuille qui pousse
Sont bien autrement merveilleux
Que tous les monuments dont l'homme est orgueil-
Ne mettons pas en parallèle [leux.
Ce que Dieu fit et ce que nous faisons;
De Dieu toute œuvre est immortelle,
Lui seul sait tout et nous cherchons!

J. BRUNTON.

Pour extrait : A. LAYTOU.

BULLETIN FINANCIER.

La liquidation des chemins de fer a été la contrepartie de la liquidation de la rente. La première s'était faite en baisse avec un report cher; celle des chemins s'est opérée en hausse avec des reports peu élevés. Il n'y a eu d'exception que pour l'Orléans qui a légèrement faibli. Accomplie dans de belles conditions, cette liquidation donne raison au acheteurs, un instantx ébranlés par la baisse de la rente et confirme les prévisions de hausse généralement admises.

Du reste la baisse de la rente était bien uniquement la conséquence d'une position de place; cette position étant liquidée, les cours du 3 °/₀ reprennent de l'élasticité. Ainsi, aujourd'hui déjà et grâce à la hausse des chemins, le 3 °/₀ a presque regagné son report. De 69-85 il s'est élevé à 70-10, reconquérant ainsi le cours de 70 francs. Cependant les affaires étaient restreintes et les primes étaient peu demandées. Le Mobilier, coté au premier cours 768-75, s'est élevé à 780 en liquidation; son report variait de 3-75 à 3-25; il est même tombé au-dessous de 2 fr. 50 au dernier moment. Cette valeur cloture au plus haut gagnant plus de 10 fr, report compris. Après le Mobilier, la hausse la plus accentuée est celle du Midi qui de 777-50 s'est élevé à 790 avec un report variant de 2 fr. à 1 fr. 50, et celle de Lyon qui de 1,123-75 a repris à 1,142-50 avec un report de 4 francs à 3 fr.

Venait ensuite le Lombard à 5-70 avec 2-50 de report; le Nord à 1,050 avec 4 fr. et 3-50 de report, l'Est à 602-50 avec 2-50 de report; l'Ouest à 575 et 576-25 avec 2-75 et 2-50 de report. L'Autrichien après 517-50 son premier cours s'est élevé à 720. Son report variait de 2-50 à 2-25. Le Mobilier espagnol coté 488-75 au premier cours, cloture à 495 demandé. L'Orléans de 1,362-50 est tombé à 1,355 ; il a repris ensuite à 1,362-50 ; son report était de 3 à 4 francs. L'Emprunt italien a suivi la vente française : il a repris à 67-60 et 67-70. Les fonds anglais sont arrivés avec 1/8 de hausse, sur la seconde à 93c 7/8. La cote de Vienne était sans changement.

Havas.

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains.—Mercredi, 5 avril 1862.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	239	93	28f 05	78 k. 240
Maïs.....	126	9	16f 45	»

BOURSE DE PARIS.

3 avril 1862.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	69 90	» 05	» »
4 1/2 pour 100.....	98 »	» 25	» »
Obligatons du Trésor ..	457 50	» »	1 25
Banque de France.....	3090 »	10 »	» »
4 avril.			
Au comptant :			
3 pour 100	69 95	» 05	» »
4 1/2 pour 100.....	98 »	» »	» »
Obligations du Trésor ..	460 »	2 50	» »
Banque de France.....	3095 »	5 »	» »
5 avril.			
Au comptant :			
3 pour 100.....	69 90	» »	» 05
4 1/2 pour 100.....	97 75	» »	» 25
Obligations du Trésor..	457 50	» »	2 50
Banque de France	3095 »	» »	» »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

3 avril. Fournié (Miquel).
4 — Bailles (Antoinette).

Mariages.

2 — Cubières (Jean-Baptiste), cultivateur, et Noël (Marie), sans profession.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

RHUMES, GRIPPE, IRRITATIONS.

La supériorité incontestable et *l'efficacité certaine* du SIROP et de la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, ont été constatées par 50 médecins des hôpitaux de Paris, membres de l'Académie de Médecine, et par un *rapport officiel* de MM. BARRUEL et COTTEREAU, chimistes de la Faculté de Paris. — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

NOUVEAU PURGATIF.

Les personnes difficiles, les dames, les enfants, peuvent agréablement se purger avec le CHOCOLAT à la Magnésie de DESBRIÈRE, purgatif *très-efficace* et qui agit sans irriter. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se DÉFIER des imitations.)

MAL DE DENTS.—L'eau du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur. — Dépôts dans toutes les Pharmacies.

Nous recommandons à nos Lectrices les magasins de nouveautés du *Petit-Saint-Thomas*, comme l'établissement le mieux assorti de la capitale en hautes nouveautés, soiries, confection, ameublements, etc. (Service spécial créé pour la province.) — Expédition franc de port pour toute la France jusqu'à destination.

EXTRAIT

Des annonces légales publiées dans le Courrier du Lot, *au n°* 1387, *du* 2 *avril* 1862.

ÉTUDE

de Me POUZERGUES, avoué, à Cahors.

VENTE DE BIENS DE MINEURS.

A la requête de dame Marie-Augustine DELPECH, veuve MELET, procédant comme tutrice légale de ses enfants mineurs, les biens dépendant de la succession du sieur Bernard MELET, seront vendus par devant M. Depeyre, juge commis à cet effet par jugement en date du 12 mars dernier, en trois lots.

Ces immuebles, situés sur la commune de Castelnau-Montratier, sont :

1° Une grange, dont le sol contient 55 cent.
2° Deux parcelles de terre contenant 83 ares, 40 c.
3° Un pré, contenant 4 ares, 69 centiares.

Le premier lot formé du n° 1 sur la mise à prix de 400 fr. le 2e lot, formé du n° 2 sur la mise à prix de 900 fr. le 3e lot, formé dn n° 3 sur la mise à prix de 150 francs.

Cette vente aura lieu le mercredi 30 avril 1862, à 11 du matin.

Signé à l'original :
POUZERGUES, avoué.

CAFÉ THÉODORE

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le sieur THÉODORE a l'honneur d'informer le Public, qu'à partir du 1er mai, il tiendra son Etablissement Maison Couderc, ancien café Feydet, à côté de M. Duc, pharmacien.

Le prix des consommations restera le même.

Poudre de Rubis

incomparable pour faire couper les rasoirs et pour polir tous les métaux. 1 fr. le flacon.

A Cahors, chez BAYLES, opticien, rue de la Préfecture.

TABLEAU DES DISTANCES
SE VEND A CAHORS,
Chez M. Laytou, rue de la Mairie, 6.
PRIX : 1 FRANC.

ELIXIR
ANTI-RHUMATISMAL
de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.
Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines, etc., etc.
10 fr. le flacon, pr 10 jours de traitement.
Un ou deux suffisent ordinairement.
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

CASTANET
LITHOGRAPHE, A CAHORS
Cartes de Visite
Billets de mariages, etc., etc.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Le **LAIT ANTÉPHÉLIQUE** détruit ou prévient *éphélides* (taches de rousseur, son, lentilles, *masque* de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosités, — préserve des piqûres d'insectes ou en neutralise le venin, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. — Flacon, 5 francs. — Paris, CANDÈS et Cie, boulevard St-Denis, 26. — Cahors, pharmacie VINEL.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.